

## 31 mars 2016 à 20 h conseil municipal

Présents : Jack Cheveau, Solange Pichon, Christophe Perreau, Nicole Courtin, Marie-Claude Gasganas, Chantal Kadlub, Alain Romojaro, Valentin Pascault,

Absents : Claudine Choux, Sébastien Nicolle, Guy Prieur (procuration à Alain Romojaro), excusés

Secrétaire de séance : Alain Romojaro

Procès-verbal de la séance du 25 février 2016 : adopté.

Compte administratif et compte de gestion 2015 : adoptés

Vote des taux : pas de changement par rapport à l'année 2015 soit

Taxe d'habitation : 10,19%

Taxe foncier bâti : 8,90%

Taxe foncier non bâti : 32,05%

CFE : 14,92% (ex taxe professionnelle)

Budget 2016

Il est arrêté à :

479 664 euros à la section de fonctionnement

101 000 euros à la section d'investissement

Devis pour robinets thermostatiques (mairie et logements)

886 euros pour la mairie et 427, 19 euros pour les logements. : adopté.

Emploi : ménage et surveillance

Le conseil établit le temps de travail de ces deux postes qui feront l'objet, à compter du 1<sup>o</sup> juin 2016, de deux contrats distincts

Horaire de travail de la cantinière :

La commission de cantine est chargée d'étudier le dossier.

Balilage des chemins de randonnée :

Accord du conseil pour le balilage des chemins de rando 11 (vers le parcours de loisirs) et 12 (vers Druyes) : achat des piquets et embouts de protection), des plaques etc...

Subventions :

Le conseil municipal décide du montant des subventions allouées aux associations qui ont déposé leurs bilan 2015 et projet 2016. Décisions à venir pour les autres associations.

Prochaine réunion : jeudi 28 avril 2016 à 20 heures.